

Formation Arbitre de Plongée Sportive en Piscine

Une formation Arbitre de plongée sportive en piscine est organisée par la commission du CODEP 63 de P.S.P.

Cette formation aura lieu **le samedi 08 février 2025 de 14h00 à 17h30** à Clermont-Ferrand.

Pour se présenter à la formation, le candidat devra :

- Être titulaire d'une Licence FFESSM en cours de validité,
- Être âgé de 16 ans révolus au moment de la délivrance du brevet,
- Être présenté par le Président du club,
- Tout brevet FFESSM à partir du Niveau 1 de plongée technique ou PESH20 minimum.

Voici, ci-dessous, le lien pour vous inscrire :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfEhzZr9cvtoO_8g_Oi95SXTLZ6ToU_quE9AE6yRWU-7zBrrw/viewform?usp=header

L'adresse précise du lieu de cette formation vous sera communiquée ultérieurement (Fonction du nombre de candidats).

Pensez à lire le règlement des épreuves (M.A.J. du 02 juin 2024 indice Q) et, pour les plus curieux, le règlement des compétitions (M.A.J. du 02 juin 2024 indice G).

Liens pour les documents :

Règlement des épreuves :

<https://drive.google.com/file/d/122mTpo8kUgOu4aYBti8j9P2bkJ5rtAzy/view?usp=sharing>

Règlement des compétitions :

https://drive.google.com/file/d/1W_WaHj6fa2MldXk9AcmKat2c8xIEQb2q/view?usp=sharing

Pour tous renseignements complémentaires, merci de nous contacter à l'adresse suivante :
laurent.lecorre63@gmail.com

A bientôt à Clermont-Ferrand

Laurent LE CORRE